

Tangence



Liminaire

Mathilde Barraband

Numéro 102, 2013

L'histoire littéraire du contemporain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022654ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022654ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Barraband, M. (2013). Liminaire. *Tangence*, (102), 5–13.

<https://doi.org/10.7202/1022654ar>

Tous droits réservés © Tangence, 2013

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Liminaire¹

Mathilde Barraband
Université du Québec à Trois-Rivières

Selon ses spécialistes, l'histoire littéraire servirait à « [lier] le présent au passé² » ou encore « à comprendre le sens que les textes avaient pour ceux qui les ont écrits et pour ceux à qui ils étaient d'abord destinés³ ». Comment expliquer dès lors que cet *art de lire à distance*, pour prolonger le titre de Luc Fraisse⁴, se soit si souvent et si abondamment penché sur la littérature de son temps ? Les ouvrages de synthèse des mêmes spécialistes rappellent pourtant qu'aux origines de la discipline se trouvent les *Vies* de Vasari consacré aux trajectoires exemplaires de ses contemporains, les écrits historiographiques du xvii^e siècle consignnant au jour le jour les gloires de leur temps, ou encore *De la littérature* de Germaine de Staël, fort intéressé à la littérature de son époque⁵. Un bref coup d'œil aux

1. Je tiens à remercier vivement Élisabeth Nardout-Lafarge qui a codirigé le colloque dont est issu ce dossier et sans l'expertise et la bienveillance de laquelle il n'aurait pu voir le jour.
2. Clément Moisan, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire?*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 1987, p. 13.
3. Sylvain Menant, « Vers une nouvelle histoire littéraire: la reconstruction du continuum », dans Luc Fraisse (dir.), *L'histoire littéraire à l'aube du xxi^e siècle. Controverses et consensus*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Hors collection », 2005, p. 19.
4. Luc Fraisse, *L'histoire littéraire, un art de lire*, Paris, Gallimard, coll. « La bibliothèque », 2006.
5. Sur les origines de l'histoire littéraire, voir aussi de Luc Fraisse: *Les fondements de l'histoire littéraire. De Saint-René Taillandier à Lanson*, Paris, Honoré Champion, coll. « Romantisme et modernité », 2002.

histoires de la littérature plus récentes montre que les historiens modernes n'ont pas perdu ce désir de prolonger leurs efforts de définition jusqu'au « temps présent ». Or cette pratique paradoxale d'histoire immédiate a étonnamment peu retenu l'attention de la critique. Son analyse offre pourtant un biais stimulant pour revisiter l'histoire et les principes d'une discipline incontournable dans le champ des études littéraires, mais souvent stigmatisée pour son traditionalisme, et parfois réputée responsable d'un manque d'intérêt des institutions d'enseignement pour l'actualité littéraire. D'autant que l'aspect exploratoire de la pratique d'histoire du contemporain conduit les historiens de la littérature à réévaluer la pertinence de leurs outils et les incite à des questionnements méthodologiques et même théoriques dont on a régulièrement souligné qu'ils faisaient souvent défaut à leur discipline.

Et, en effet, si elle n'est pas récit et étude du passé, comme semble le suggérer la pratique d'une histoire littéraire du contemporain, qu'est-ce que l'histoire littéraire ? En quoi se distingue-t-elle d'autres disciplines, comme la sociologie de la littérature par exemple ? Est-ce sa fonction qui la singularise, ses méthodes, ou tout simplement la place qu'elle occupe dans le champ et l'histoire des études littéraires ? Au seuil de ce dossier, je voudrais poser l'hypothèse que le mouvement de l'histoire littéraire vers la littérature de son temps n'est pas seulement accidentel ou imputable aux tâtonnements de pionniers, mais tout à fait fondamental. L'analyse de ce mouvement pourrait même permettre de saisir ce qui fait la singularité du projet interprétatif de l'histoire littéraire.

Bien souvent dans l'histoire de l'histoire littéraire, lorsque les historiens se penchent sur le contemporain, ils répondent à la volonté d'illustrer un processus (décadence, progrès) ou, au contraire, une permanence (le génie français). En tout cas, leur geste critique renvoie à une conception de l'histoire, et plus précisément de la construction de la mémoire et de l'identité dans le temps. Dans certains cas, l'histoire littéraire sert alors la conservation d'un patrimoine, voire son édification. Dans d'autres, elle tente de cerner l'adaptation des formes littéraires à l'esprit de leur temps, afin de comprendre la création présente et parfois de préparer la création à venir. Dans ces allers-retours qui construisent une solidarité entre passé, présent et avenir, l'histoire littéraire n'est alors pas très différente de l'histoire générale, dont Lucien Febvre affirmait qu'elle

« cherche et met en avant dans le passé les faits, les événements, les tendances qui préparent le temps présent, qui permettent de le comprendre⁶ ». Mais l'intérêt de l'histoire de la littérature pour le présent paraît plus déterminé encore. Une réflexion de Gustave Lanson permet peut-être de mieux comprendre pourquoi : « Notre objet, écrivait-il, c'est le passé aussi, mais un passé qui demeure : la littérature, c'est à la fois du passé et du présent. [...] [N]otre matière, ce sont des œuvres qui sont devant nous et nous affectent comme elles ont affecté leur premier public⁷. » En somme, plus qu'un autre, l'historien de la littérature est enclin à traverser le passé jusqu'au présent, parce que l'objet sur lequel il travaille en premier lieu est transhistorique. Cette précision paraît en effet fort productive. Elle permet de nuancer les définitions courantes de l'histoire littéraire, et d'avancer l'idée que la discipline se fonde moins sur un rapport au passé que sur une conscience des jeux et enjeux temporels, et que l'historien de la littérature est moins un spécialiste du passé que de la dimension temporelle des phénomènes littéraires à travers laquelle il tend à les comprendre.

Le titre du dossier l'indique, son ambition n'est pas seulement de s'intéresser à l'histoire de la littérature lorsqu'elle se penche sur le moment présent, mais, plus fortement, d'interroger les frontières d'une discipline, l'histoire littéraire, et d'une notion, le contemporain. Il se situe ainsi dans le sillage d'une historiographie déjà ancienne et abondante, en France comme au Québec, mais il entre aussi en résonance avec une préoccupation actuelle des études littéraires qui, de manière soutenue depuis quelques années, prennent acte du succès du corpus *contemporain* et s'attachent à mettre en perspective non seulement la chose mais aussi le mot⁸. Les articles réunis dans ce dossier opèrent en ce sens des coups de sondes, en France et au Québec, depuis l'époque romantique, point de départ

6. Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire* [1952], Paris, Armand Colin, coll. « Agora », 1992, p. 113.

7. Gustave Lanson, *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire* [1910], Paris, Hachette, 1965, p. 33.

8. Voir notamment : René Audet, *Enjeux du contemporain. Études sur la littérature actuelle*, Québec, Éditions Nota bene, coll. « Contemporanéités », 2009 ; Lionel Ruffel (dir.), *Qu'est-ce que le contemporain?*, Paris, Cécile Defaut, 2010 ; *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3 (*L'histoire littéraire face à la création contemporaine*), juillet-septembre 2013 ; Dominique Viart et Laurent Demanze, *Fins de la littérature*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », t. 2. *Historicité de la littérature contemporaine*, 2013.

de l'article d'Alain Vaillant, jusqu'aux plus récentes décennies, qu'interrogent Michel Lacroix et Dominique Viart. Il est l'occasion d'une mise en perspective historique mais aussi d'une confrontation de deux contextes culturels fort différents, quoique en dialogue. Si l'historiographie littéraire française manifeste continûment une gêne à l'égard de l'exercice de saisie sur le vif — ce qui ne l'empêche pas de s'y prêter tout aussi continûment —, l'historiographie québécoise peut se prévaloir en la matière d'une tradition bien établie et relativement admise, puisque les premiers commentateurs canadiens-français ont tôt formé le projet d'écrire l'histoire d'une littérature encore récente. Parcourant plus de deux siècles et mettant en regard les situations française et québécoise, ce dossier interroge ainsi la possibilité et les moyens d'une histoire littéraire du contemporain, en rappelant les termes des grands débats historiographiques sur la question, mais aussi en décrivant plusieurs tentatives d'histoire littéraire immédiate.

L'article introductif d'Alain Vaillant permet de parcourir une première fois la séquence historique longue que traverse le numéro. En théoricien et historien de l'histoire littéraire, l'auteur propose de sortir de l'aporie que constitue un questionnement *a priori* sur la possibilité d'une histoire du contemporain (l'histoire ne peut porter que sur le passé, toute histoire du contemporain est donc impossible, mais l'histoire parle toujours du présent et est donc toujours histoire du contemporain), en comparant trois exercices d'histoire littéraire du contemporain à trois moments fondateurs de l'histoire littéraire française : l'époque romantique, la Troisième République et le tournant du *xxi*^e siècle. À partir, entre autres, de « De l'état actuel de la littérature » (1833) de Balzac, de *l'Histoire de la littérature française illustrée* (1924) de Joseph Bédier et Paul Hazard, et de *Qu'est-ce que le contemporain ?* (2008) de Giorgio Agamben, il décrit les obstacles, idéologiques notamment, qui entravent le travail de l'historien du temps présent. Il observe le « mélange de lucidité extrême [...] et de nostalgique cécité [...] du discours romantique sur le contemporain », la servilité nationaliste de la Troisième République des lettres et une tendance actuelle « à hypostasier “le” contemporain ». Au terme de l'article, sans condamner l'exercice « anachronique » que constitue l'histoire du contemporain, Alain Vaillant en souligne les dangers, insistant en particulier sur la tension qui oppose un « contemporain » toujours mobile et indéfini et une « littérature »

fixée et normalisée : « l'histoire littéraire du contemporain doit donc parvenir à se déporter le plus possible hors de son centre de gravité, parfois à oublier provisoirement la littérature pour se plonger dans le contemporain », conclut-il.

L'article de Mathilde Barraband et Julien Bougie resserre l'attention sur la Troisième République et plus précisément sur les premières décennies de cette période fondatrice pour l'histoire littéraire française. Au sein d'un corpus de 20 histoires de la littérature française généralistes — c'est-à-dire qui ne sont pas réservées à l'enseignement primaire ou secondaire —, publiées entre 1894 et 1918, les auteurs analysent la place et le sort réservé au contemporain. L'étude montre que l'histoire littéraire du tournant du xx^e siècle, qu'elle soit le fait d'auteurs aussi opposés que Lanson, Faguet ou Brunetière, accorde une place tout à fait importante à la littérature des dernières décennies. Le *Manuel* de Brunetière, qui s'est pourtant fixé de ne parler « que des morts », n'est lui-même pas en reste, puisqu'il convoque des œuvres publiées quelques années auparavant seulement. D'autres auteurs consacrent par ailleurs des centaines de pages au demi-siècle qui vient de s'écouler, coiffant ces parties du sous-titre « époque contemporaine ». L'article est ainsi l'occasion d'une interrogation de l'appellation de *contemporain* : deux définitions de travail sont utilisées successivement pour explorer les corpus (moins de 30 ans et moins de 10 ans avant la publication), puis les acceptions du terme sont interrogées chez les historiens de la littérature eux-mêmes. L'analyse du traitement du contemporain, comme des arguments — souvent peu développés — des historiens en faveur ou contre son étude, révèlent à la fois des clichés sur le contemporain (la fin des écoles, des grands écrivains, etc.) et des *a priori* tenaces contre une histoire du contemporain (manque de recul, subjectivité, etc.), qui seront reconduits tout au long du siècle, et qui mettent les historiens dans l'étrange position de réaliser cela même qu'ils condamnent comme impossible.

Comme le rappelle Michel Lacroix, quelques années après ces historiens de la littérature, ce fut à Valery Larbaud de se plier à l'exercice de commenter la littérature de son temps. En 1923, l'écrivain publia en effet, dans le journal *La Nación*, une série d'articles visant à présenter aux lecteurs argentins la littérature française de son temps. Le dispositif est ici quelque peu différent, puisque Larbaud se pose alors en « passeur » d'une culture à une autre, et pourtant on trouve

dans ces articles une réflexion méthodologique sur l'histoire littéraire du contemporain qui fait souvent défaut aux histoires de la littérature de la même époque. Ici aussi toutefois, le commentaire se fait sur le mode de la prétérition : si Larbaud s'attache « continuellement à historiciser la littérature contemporaine, jusqu'à esquisser une historiographie de son traitement par les manuels », comme le souligne Michel Lacroix, ce n'est pas sans avoir d'abord paradoxalement affirmé que l'« on ne peut écrire l'histoire des événements littéraires contemporains ». L'écrivain n'en esquisse pas moins une méthode pour l'histoire littéraire du contemporain, en faisant des revues une source essentielle pour l'historien. À la suite de Larbaud, Michel Lacroix propose alors d'entreprendre une histoire de la littérature contemporaine qui se présente comme « un catalogue historique » des revues contemporaines. C'est ensuite non plus seulement en théoricien mais en praticien de l'histoire littéraire qu'il soumet une étude historique de la littérature québécoise d'aujourd'hui, à partir de l'analyse d'une de ses revues littéraires, *Contre-jour*, fondée en 2002. Au sein du dossier, l'article de Michel Lacroix fait ainsi le pont entre théorie et pratique et entre littérature française et littérature québécoise.

C'est aussi à l'histoire de la littérature québécoise contemporaine que Martine-Emmanuelle Lapointe s'intéresse, choisissant à son tour de se pencher sur le travail des revues, aux avant-postes de la mise en récit que suppose l'écriture de l'histoire. Remarquant que, dans l'histoire littéraire québécoise récente, « la borne temporelle de 1980 constitue [...] le contrepoint dépolitisé de l'année 1960 », l'auteure propose d'explorer toutes les livraisons parues dans l'année 1980 de deux périodiques importants de la vie culturelle québécoise, *Liberté* et *Spirale*, afin d'observer, en acte, la construction de cette périodisation et de son interprétation. Car, en effet, dès l'année 1980, les contributeurs des deux périodiques conçoivent le début de la décennie comme un moment de bascule, lié selon eux à « un décentrement de la parole collective et des référents traditionnels de la critique — langue, nation et culture homogènes », comme l'écrit Martine-Emmanuelle Lapointe. Grâce à cet exercice historiographique, elle montre le rôle pionnier des revues dans la construction et le relais d'une représentation de l'époque par elle-même, mettant aussi en lumière, dans le cas qui l'occupe, la continuité des discours de la critique et de l'histoire littéraire. Plus largement, en traitant

l'histoire littéraire comme un récit, elle met en évidence la grammataire qui l'organise, faite de causes et d'effets, de parallèles, de commencements, de dénouements et de retours.

Les deux articles qui ferment le dossier se penchent à nouveau sur le cas français et proposent, pour conclure, de reprendre le questionnement sur la possibilité d'une histoire du contemporain qui traverse les précédents articles. La réflexion de Francis Walsh ne porte toutefois pas sur l'histoire littéraire, dont on aura compris que le rapport au contemporain constitue une véritable tache aveugle, mais sur l'histoire générale, dont la tradition historiographique, beaucoup plus fournie, n'a pas manqué de mettre en question le *terminus ad quem* de sa chronologie. Reconstituant les étapes de ce qu'il nomme un « processus de légitimation intellectuelle » de l'histoire du contemporain au cours du second xx^e siècle, l'auteur décrit sa mise en place, les grands manifestes qui marquent son point culminant à la fin des années 1970, et aussi les bilans qui en ont été dressés au cours des 20 dernières années. Depuis les arguments des historiens des *Annales* contre les historiens méthodiques qui définissaient l'histoire comme science du passé, jusqu'aux réflexions encore actuelles sur l'opposition entre mémoire et histoire, témoin et historien, cette élaboration historiographique est bien entendu une manne pour l'histoire littéraire du contemporain. Les interrogations qui occupent aussi les autres articles du dossier, concernant le travail de première main, la disponibilité et la forme de la documentation, la représentation du temps, ou encore la fonction de l'histoire trouvent ici un écho, et parfois même des éléments de réponse. L'article montre bien que l'entreprise d'une histoire du temps présent est toujours une entreprise autoréflexive, qui met l'histoire à l'épreuve de ses méthodes et de ses présupposés. Francis Walsh met enfin en évidence une donnée qui concerne aussi l'histoire littéraire : lorsque les historiens se consacrent au temps qui leur est contemporain, c'est souvent pour répondre à ce qu'ils disent être une demande sociale. L'histoire de l'histoire du contemporain apparaît ainsi liée à celle de la démocratisation du savoir.

Dans l'article qui clôt le dossier, Dominique Viart, pionnier des études sur la littérature française des dernières décennies, propose de revenir sur son domaine de recherche « en examinant successivement la construction de l'objet littérature contemporaine, [puis] la mobilisation de l'histoire littéraire que suppose l'étude du

contemporain ». En écho aux articles qui le précèdent, il commence par rappeler, de manière synthétique, les principales réticences à l'égard de la prise en charge, par l'université, d'une littérature en train de se faire (proximité et incomplétude de l'œuvre, ignorance de sa postérité, sensibilité aux effets de mode, ressemblance avec le journalisme), avant de s'y objecter et de déplacer des questionnements souvent mal posés. « Accordée à une pratique pédagogique héritée des humanités classiques, fondée sur la traduction et la glose des textes anciens, observe-t-il, cette position témoigne d'une conception de l'université vouée à la transmission des savoirs constitués et à la *conservation*, plutôt qu'à la *constitution*, du patrimoine littéraire. » C'est en particulier avec l'article liminaire d'Alain Vaillant que cet article conclusif entre en dialogue. Comme ce dernier, Dominique Viart refuse d'« hypostasier » le contemporain, et il note que seule une approche pragmatique est possible pour définir la production littéraire « contemporaine » — c'est-à-dire, pour la France, qui se publie depuis le tournant des années 1975-1984, selon la périodisation qu'il a défendue dans de nombreux travaux. Mais les deux articles d'Alain Vaillant et de Dominique Viart se contredisent sur un point tout à fait essentiel, pour ce dossier consacré à l'histoire littéraire du contemporain. Le premier, en effet, s'appuyant sur l'ouvrage piloté par Dominique Viart, *La littérature française au présent*⁹, définit la recherche de ce dernier comme étant plus caractéristique d'un critique que d'un historien, puisque lui-même décrit « son rôle comme celui d'un acteur autant que d'un témoin ou d'un analyste ». Dominique Viart cependant, et c'est là le point central de la réflexion qu'il mène dans son article, précise que tout travail conséquent de critique littéraire, dès lors qu'il entreprend de décrire la spécificité de son objet, suppose une histoire. C'est bien en historien que lui-même pense la littérature contemporaine et la seconde partie de son article s'attache à montrer que « le recours à l'histoire littéraire pour étudier le contemporain est en fait non seulement très pensé et concerté, mais il est même décisif et multiple ». En conclusion de son article, Dominique Viart propose une ouverture à l'ensemble du dossier, en suggérant que son titre pourrait s'entendre autrement. Penser « l'histoire littéraire du contemporain », explique-t-il, cela

9. Dominique Viart, Bruno Verrier, avec la coll. de Franck Evrard, *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, coll. « La Bibliothèque Bordas », 2005.

peut en effet conduire à interroger ce que l'histoire littéraire fait au contemporain, mais aussi ce que le contemporain fait à l'histoire littéraire: « si le recours à l'histoire littéraire est profondément nécessaire à qui veut comprendre la spécificité même de la littérature contemporaine, il y a aussi *une histoire littéraire propre au contemporain*, refaçonée par ses écrivains et ses œuvres, qui manifestent ainsi, consciemment ou non, leur propre historicité. »